
AVIS PUBLIC

**ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION
DÉROGATIONS MINEURES**

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Les demandes de dérogations mineures décrites ci-dessous relativement au *Règlement de zonage numéro 2009-U53 et ses amendements* seront étudiées par le conseil municipal lors de la séance ordinaire du 24 mars 2026, à 19 heures, se tenant à la salle de la place Lagny, au 2, rue Saint-Louis, Sainte-Agathe-des-Monts :

	Numéro	Immeuble visé	Zone	Nature et effets de la demande
1.	2025-0268	2040, chemin de la Montagne	Ha-609	<ul style="list-style-type: none">• L'implantation d'une galerie existante à une distance de 7,84 mètres de la ligne avant au lieu d'une distance minimale de 8 mètres.
2.	2026-0012	Faisant partie du projet résidentiel Haut-Quartier, rue Godon Ouest, les lots 6 682 203, 6 683 467 6 705 516, tous du cadastre du Québec	Vc-306	<ul style="list-style-type: none">• Permettre un ratio de stationnement de 1,5 cases par logement au lieu de 1,8 par logements pour des unités d'habitations multifamiliales résidentielles (lot 6 682 203).• Permettre que la distance minimale entre deux bâtiments comportant des unités d'habitation soit de 5,12 mètres l'un de l'autre au lieu de 6 mètres (lots 6 683 467 et 6 705 516)
3.	2026-0016	Lot 6 240 868 du cadastre du Québec – rue Trudeau	Vc-803	<ul style="list-style-type: none">• Une allée d'accès commençant sa pente en deçà de 1,5 m de la ligne de l'emprise de rue.
4.	2026-0025	Lot 5 580 215 du cadastre du Québec - rue Principale	Ca-710	<ul style="list-style-type: none">• L'implantation projetée de trois conteneurs semi-enfouis en cour avant du bâtiment principal projeté au lieu de la cour latérale ou arrière.

2. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes, avant qu'il ne rende sa décision, en se présentant à la date, l'heure et l'endroit fixés pour la séance du conseil.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 3 mars 2026.

Original signé

Anny Després, greffière adjointe